



Fouque Joël
Délégué Syndical CGT
Carrefour Supply Chain
Zac Mitra/ Rue Falcon
30 800 Saint-Gilles
Tél : 0610481004
Copie : D.Tizon DSC CSC

Direction départementale du Travail
et de l'emploi du Gard
Inspecteur du Travail : Monsieur Monsieur DISPANS
174 Avenue Blondin
30 000 Nîmes

A, Saint-Gilles le 22 juin 2017

Monsieur,

En date du 12 janvier 2017, notre organisation syndicale vous a interpellé sur plusieurs dossiers.

Taux d'absentéisme en augmentation de mois en mois :

Pour preuve au mois de mai 492 jours de maladie pour 281 l'année dernière à la même époque.

Au cumul depuis le début de l'année 2194 jours de maladie pour 1349 l'année dernière à la même époque.

Au mois de mai 422 jours AT pour 196 l'année dernière à la même époque.

1996 jours au cumul depuis le début de l'année pour 997 l'année dernière à la même époque.

Augmentation du taux de précarité de mois en mois et recours abusif aux contrats précaires

La CGT dénonce une nouvelle fois un recours abusif à l'intérim

Le syndicat CGT ne cesse de dénoncer la situation sur le site de CSC Saint Gilles qui se caractérise par un taux précaire en constante augmentation.

Avec 160 intérimaires en préparation principalement au mois de mai qui ont réalisés 21 247 heures avec un cumul depuis le début de l'année à 98 081 heures, cela représente

« 132 équivalents temps plein »

Actuellement il y a sur le site plus de 200 préparateurs intérimaires à cette date au mois de juin pour 200 préparateurs permanents, d'autres cessions d'intérimaires sont prévues pour le mois de juillet.

La CGT considère que la direction du site de CSC Saint-Gilles recourt « abusivement » au travail temporaire.

Les motifs d'embauches d'intérimaires tel que surcroît d'activité et autre motifs, sont plus qu'abusifs, compensant ainsi le manque de personnel CDI.

Ca embauche en CDI, mais au compte-goutte, après de longues séquences de contrats précaires.

Notre syndicat a réclamé lors de la grève du mois de mai 2017, la requalification d'une centaine d'intérimaires en CDI.

En conséquence, nous souhaiterions que vous interveniez dans l'entreprise afin de prendre les mesures les plus adéquates pour faire cesser ces pratiques.

Après votre intervention dans l'entreprise, je vous demande de me faire parvenir un compte rendu de vos constats.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir Monsieur l'Inspecteur du Travail l'expression de nos salutations distinguées.

Délégué Syndical CGT

JOEL FOUQUE